

PROGRAMME TRAME VERTE

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Un nouveau programme
"trame verte"
en faveur de la biodiversité !

Suite au premier programme "trame verte" mené en 2021 et 2022, les élus de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn ont voté en février 2023 un nouveau programme d'actions pour une durée de 3 ans jusqu'en 2025.

Un budget de 225 000 € TTC lui est consacré.

En plus des actions en faveur des haies, un zoom spécifique est fait sur la préservation des vergers, composante essentielle de notre patrimoine, de nos paysages et de la biodiversité.

Ce programme bénéficie du soutien de la Région Grand Est de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de l'Appel à projet "trame verte et bleue en Grand Est".



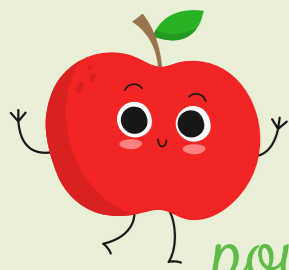
@Ferme Attali

Ce projet a été co-construit avec les associations locales d'arboriculteurs :

- > Subvention pour la plantation d'arbres fruitiers
- > Subvention pour la plantation de haies champêtres
- > Formation « ambassadeurs des haies »
- > Chantiers participatifs de plantation
- > Cours de taille sur arbres fruitiers
- > Mesures de protection des vergers
- > Valorisation des fruits...

*Découvrez toutes les actions
qui vous sont proposées !*





Subvention pour la plantation d'arbres fruitiers

Vous êtes propriétaire d'un terrain sur une des communes de la communauté de communes et souhaitez planter des arbres fruitiers ?

Pour soutenir la préservation des vergers, la communauté de communes Sauer-Pechelbronn encourage financièrement la plantation d'arbres fruitiers à travers les commandes groupées organisées par les associations locales d'arboriculteurs.

Quels arbres ?

Les arbres éligibles sont des fruitiers haute tige ou moyenne tige à choisir dans les bons de commande des associations locales d'arboriculteurs.

Quelles aides ?

Pour les arbres fruitiers haute tige, l'aide est de 50% du prix TTC avec un plafond de 18€/arbre et pour les arbres fruitiers demi-tige, l'aide est de 25% du prix TTC avec un plafond de 9€/arbre. Maximum de 5 arbres par foyer et par an.

Comment obtenir l'aide ?

Passez commande de vos arbres fruitiers à travers une des associations partenaires qui fera l'intermédiaire avec la communauté de communes et vous reversera la subvention.

Pour passer commande de vos arbres fruitiers :

- Association Fruits Fleurs Nature de Woerth et environs : commande entre le 1^{er} et le 15 octobre - livraison à Woerth le 4 novembre - www.fruits-fleurs-nature-woerth.fr
- Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt : commande entre le 1^{er} et le 20 septembre, livraison à Oberkutzenhausen le 11 novembre - www.ajvof.net
- Association des Producteurs de Fruits de Lembach et environs : commande entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre, livraison à Lembach le 18 novembre - www.apfle.fr
- Association des arboriculteurs de Preuschdorf et environs : commande à partir du 1^{er} août.



Subvention pour la plantation de haies champêtres

Vous souhaitez favoriser la biodiversité en plantant une haie champêtre sur votre terrain ?

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement technique et de plants gratuits.

Pour qui ?

Tout propriétaire d'un terrain situé sur une des communes de la communauté de communes, hors zone constructible ou à 200m de l'espace urbanisé et qui contribue à la trame verte du territoire.

Quels arbustes ?

Églantier, aubépine, sureau, fusain, troëne, viorne, fruitiers sauvages... Les techniciens de la communauté de communes et de la fédération des chasseurs du Bas-Rhin vous accompagnent dans la composition de la haie.

Quelle aide ?

La communauté de communes vous offre les plants et les équipements de protection (gaine anti-gibier).



Formation "ambassadeur des haies"

Vous souhaitez vous former sur les haies et agir concrètement à la préservation de la trame verte et de la biodiversité ? Devenez « ambassadeur des haies » en vous inscrivant au cycle gratuit de formation de 4 demi-journées.

Intervenants

Fédération des chasseurs du Bas-Rhin et Maison de la Nature et du Delta de la Sauer d'Alsace du Nord

Lieu

Sur le territoire de la communauté de communes

Calendrier

• **Samedi matin 21 octobre 2023** : semis, bouturage d'arbustes
Thèmes abordés : quelle technique de reproduction des plants utiliser ? Comment collecter des graines et des rameaux ? Quelles sont les différentes techniques de bouturage ? Comment fabriquer son hormone de bouturage ? Comment préparer et conserver ses graines ? Qu'est-ce que la stratification ? Comment repiquer ?

• **Samedi matin 25 novembre 2023** : plantation d'une haie
Thèmes abordés : pourquoi planter une haie ? Quels végétaux choisir ? Comment définir un schéma de plantation ? Quelles règles à respecter ? Quels outils prévoir ? Comment préparer le terrain et les plants ?

• **Vendredi matin 8 décembre 2023** : entretien des haies
Thèmes abordés : quand et comment intervenir sur une haie ? Quelle réglementation ? Taille manuelle ou taille mécanique ? Quels outils utiliser ? Comment tailler des arbres en têtards ? Quelle valorisation possible des déchets de coupe ?

• **Printemps 2024** : haie et biodiversité
Thèmes abordés : quels sont les intérêts d'une haie ? Comment reconnaître les essences locales ? Quels sont les habitants des différentes strates de la haie ?



Participation aux chantiers de plantation de haies

Vous souhaitez participer activement à un chantier citoyen de plantation de haies ?

Inscrivez-vous via le formulaire ci-après pour être informé.e des dates de chantiers près de chez vous.

Cours de taille sur arbres fruitiers

Vous souhaitez approfondir vos connaissances en arboriculture, sur la taille et le greffage des arbres fruitiers ?

Participez aux nombreux cours de taille organisés par les associations locales d'arboriculteurs.

Consultez les sites internet des associations ou inscrivez-vous via le formulaire ci-après pour obtenir le calendrier des cours de taille.

Vous êtes intéressés par une des actions ? Complétez le formulaire de contact via le lien ci-après : <https://forms.gle/CSaNNsvxRUaRRfMp9>



@APFLE

Mesures de protection de votre verger

Zoom sur les ORE - obligations réelles environnementales

Les Obligations Réelles Environnementales (ORE) sont créées par la loi n°2016 - 1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Il s'agit d'un outil foncier de protection volontaire de l'environnement, ouvert aux citoyens.

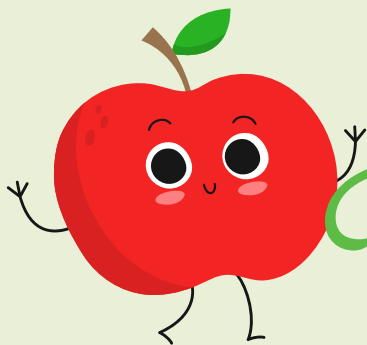
Le contrat ORE est un acte juridique, qui permet de mettre en place une protection environnementale sur un bien (verger, prairie, haie...).

Cette protection perdure pendant toute la durée prévue au contrat, qui peut aller jusqu'à 99 ans, indépendamment des éventuels changements de propriétaires du bien immobilier.

• Exemple de mesures pouvant être inscrites dans le contrat : (re)planter des haies ou des arbres, renforcer ou restaurer une continuité écologique, ne pas couper des arbres isolés, des haies, ni déplacer ou détruire des souches, nids, murets en pierre ou autres éléments tant qu'ils servent ou peuvent servir d'habitat à des espèces...

La communauté de communes propose de contractualiser une ORE avec les propriétaires s'engageant à mettre en place des mesures de protection de leur verger et à prendre en charge financièrement l'équivalent d'une journée d'entretien du verger (300€) sur lequel une ORE aura été contractualisée.





Papotons Pommes

Dans la vallée de la Sauer et le pays de Pechelbronn



DÉCOUVREZ COMMENT VALORISER VOS POMMES SUR LE TERRITOIRE ET TOUTES LES ANIMATIONS PROPOSÉES CET AUTOMNE PAR LES ASSOCIATIONS LOCALES SUR LE THÈME DE LA POMME ET DES FRUITS EN GÉNÉRAL.

Fonctionnement de la plate-forme de collecte de pommes de Lembach

(derrière la déchetterie)

Date de démarrage encore à définir.

Vous pouvez y déposer vos pommes et récupérer en rétrocession du jus de pomme, pomme bulle ou cidre de la vallée de la Sauer ou tout autre produit de la gamme Sautter (tous les premiers samedis du mois au Saftlade, place de la mairie).

Livraison des pommes sur rendez-vous.

Toutes les informations sur le site www.apfle.fr

Association des producteurs de fruits de Lembach et environs.

> **A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE :**

Fonctionnement de l'atelier de jus de pomme de Woerth

(rue de la gare)

Pour participer activement à la fabrication de votre jus de pomme :

> Livraison des pommes sur rendez-vous le lundi et jeudi à partir de 17h

> Lavage des bouteilles le mardi et vendredi matin de 9h à midi

> Pressage le mardi et vendredi après-midi à partir de 14h

> Pasteurisation et embouteillage le mercredi soir à 17h et le samedi matin dès 9h

Pour les dates et modalités exactes de fonctionnement de l'atelier, consulter le panneau d'affichage installé devant l'atelier de jus de pomme ou téléphoner à Mme Fullenwarth présidente au 06 09 13 55 71.

Association fruits, fleurs, nature de Woerth et environs

Toutes les informations sur le site :

www.fruits-fleurs-nature-woerth.fr

> **SAMEDI 2 SEPTEMBRE**

Vente de jus de pommes et cidre de la vallée de la Sauer

Lembach, place de la mairie, de 8h à 12h.

Association des producteurs de fruits de Lembach et environs.

> **DIMANCHE 24 SEPTEMBRE**

Exposition de fruits à Preuschorf

Salle des fêtes, de 10h à 18h.

Association des arboriculteurs de Preuschorf et environs.

> **DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE**

Fête de la pomme à Froeschwiller

Dégustation de recettes à base de pommes, exposition fruitière, pressage et dégustation gratuite de jus de pommes frais.

Salle polyvalente, de 11h à 19h.

Inter-association de Froeschwiller.

> **SAMEDI 7 OCTOBRE**

Vente de jus de pommes et cidre de la vallée de la Sauer

Lembach, place de la mairie, de 8h à 12h.

Association des producteurs de fruits de Lembach et environs.

> **DIMANCHE 8 OCTOBRE**

Autour de la pomme à Kutzenhausen

Pour réveiller les papilles et l'odorat : broyage et pressage de pommes du verger, dégustation de jus fraîchement pressé.

Animation comprise dans le billet d'entrée: 6€/adulte et 4€/enfant (gratuit pour les moins de 6 ans). Pass famille : 14€.

Maison Rurale de l'Outre-Forêt de 14h à 18h.

> **SAMEDI 4 NOVEMBRE**

Vente de jus de pommes et cidre de la vallée de la Sauer

Lembach, place de la mairie, de 8h à 12h.

Association des producteurs de fruits de Lembach et environs.

> **SAMEDI 11 NOVEMBRE**

Arboréflores à Oberkutzenhausen

Animation autour des arbres, des vergers et des activités de l'association. Vente de bulbes de fleurs pour le printemps, de nichoirs, de mangeoires et de graines pour les oiseaux.

Club-house municipal, de 9h à 12h.

Association des Jardins et des vergers de l'Outre-Forêt.